Puidoux, le 8 octobre 2020

www.prolavaux.ch

 **Aux membres et amis de l’Association ProLavaux - AVL**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale 2020 de l'Association ProLavaux – AVL,

**samedi 31 octobre 2020, à 15h00 à la Grande salle d’Épesses (Commune de Bourg-en-Lavaux).**

Ordre du jour :

1. Adoption de l’ordre du jour
2. Élection des scrutateurs
3. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale 2019\*
4. Rapport du président
5. Rapport de la trésorière
6. Rapport de la commission de vérification des comptes
7. Approbation des comptes et décharge donnée au comité
8. Cotisations 2021
9. Élections statutaires
 élection et/ou réélection des membres du comité

 élection des vérificateurs des comptes

1. Activités 2020 - 2021
2. Propositions individuelles\*\* et divers.

\* Ce procès-verbal peut être demandé à C. Panchaud, catherine.panchaud@bluewin.ch où sur le site Internet : [www.prolavaux.ch](http://www.prolavaux.ch)

\*\* Les propositions individuelles doivent être annoncées au comité par écrit, par courrier postal ou courriel, au moins 8 jours avant l’AG (statuts – art. 8).

Remise du Prix Vieux Lavaux 2020 à

 **Monique Jacot**

 **Photographe**

pour sa carrière photographique et en reconnaissance du Fonds à son nom, dédié spécialement à Lavaux, qu’elle a remis à l’Association LABEL avec qui l’Association ProLavaux – AVL en assurera la gestion et la mise en valeur.

Un aperçu des diapositives du fonds Lavaux Monique Jacot sera présenté à cette occasion.

L’assemblée se terminera par un vin d’honneur offert par la Commune de Bourg-en-Lavaux, en présence de son syndic M. Jean-Pierre Haenni.

 Pour le comité AVL

J.-G. Linder, président

 ►

La Grande Salle d’Épesses se trouve au milieu du village au sud du parc à autos.

Le parcage des autos est restreint dans le village mais possible aux deux entrées du village, sur la route de la Corniche.

Bus de Cully à Épesses : dép. 14h44 arr : 14h45.

Aucun bus, à cet horaire, au départ de Chexbres.

Les masques de protection contre le coronavirus seront obligatoires durant l’Assemblée ; les distances de sécurité sanitaire pourront être respectées dans la salle.